



RAPPORT ANNUEL 2021 - 2022

**DÉPOSÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE**

19 JUIN 2022

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Chers membres,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport d'activités de l'exercice 2021-2022. Ce rapport marque, à quelques semaines près, la sortie de la pandémie de COVID-19 qui nous tous a posé de sérieux défis depuis le printemps 2020.

Nous espérons que les conditions actuelles nous permettront de reprendre progressivement nos activités habituelles et favoriseront le retour de nos rencontres avec vous ainsi que de nos activités sociales, qui étaient historiquement très appréciées. L'an dernier, nous avons pu tenir notre assemblée générale annuelle dans des conditions sanitaires quelque peu restrictives ; cette année, nous revenons à des conditions plus « normales » mais la pandémie nous a toutes et tous enseigné de faire preuve de prudence en tout temps...

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, nous avons été très actifs depuis notre AGA de l'an dernier. Nos efforts continus auprès de l'administration municipale, passée et présente, en collaboration avec d'autres associations de lac du territoire du Canton d'Orford, ont permis une plus grande sensibilisation et une nouvelle ouverture à nos enjeux environnementaux.

Je remercie de tout cœur les administrateurs 2021-2022 pour leurs efforts et leur support soutenus. Nous avons continué à nous rencontrer virtuellement toute l'année afin d'éviter les difficultés de conformité aux exigences sanitaires... Cet apprentissage nous a même permis de réaliser une première assemblée générale spéciale virtuelle pour discuter de l'opportunité de lancer un chantier de lutte contre le myriophylle à épis cette année.

Mon premier mandat à la présidence m'a permis d'apprécier encore davantage la qualité de nos administrateurs ainsi que leur engagement. De plus, notre association inclut de nombreux bénévoles très dévoués qui répondent présent quand nous avons besoin d'eux. Sans eux, notre association ne pourrait progresser ni se fixer d'objectifs stimulants.

L'association a besoin non seulement de vos cotisations, mais aussi de tout votre support dans la mesure de vos possibilités. Les nouveaux administrateurs recrutés dans les dernières années nous démontrent tout le talent et l'expertise disponibles autour de nos lacs. Il y a toujours de la place pour de nouveaux administrateurs et pour encore plus de bénévoles. Nos défis sont nombreux, de nouveaux chantiers nous attendent. L'avenir s'annonce meilleur puisque nous revenons vers la « normalité ». Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

Merci et meilleures salutations,

Mario Brault, président
17 juin 2021

Sommaire / points saillants

- Fonctionnement en mode virtuel à cause de la pandémie ;
- Installation de 8 pancartes flottantes, de 7 bouées Nordak dans les secteurs les plus touchés par le myriophylle à épis ; établissement de nouvelles zones à éviter ; nouveau corridor de navigation au lac Leclerc ;
- Obtention d'une aide financière pour lutter contre le myriophylle à épis ; attribution de deux mandats au RAPPEL ;
- Participation à des journées de sensibilisation sur le Espèces Exotique Envahissantes ;
- Promotion continue pour une station de lavage auprès de la Municipalité ;
- Réalisation des activités récurrentes : transparence de l'eau, ensemencement de truites, participation aux réunions du RAPPEL et réunions du conseil d'administration ;
- Intensification de nos contacts avec l'administration municipale.

Table des matières

Sommaire / points saillants	3
1. Équipe de réalisation	5
1.1 Conseil d'administration	5
1.2 Comités adhoc.....	6
1.3 Dossiers, projets et activités	6
1.4 Les membres	7
2. Qualité de l'eau	7
2.1 Transparence dans le cadre du RSVL.....	8
2.2 Qualité de l'eau entrant dans le lac Bran de Scie par le ruisseau Stukely	13
2.3 Subventions pour le remplacement des vieux moteurs 2 temps	14
3. Fossés routiers.....	14
4. Espèces exotiques envahissantes (EEE).....	14
4.1 Myriophylle à épis (« MAE »).....	14
Pancartes flottantes, bouées et chenal balisé.....	15
Projet de lutte contre le MAE.....	15
4.2 Formation / information sur les EEE.....	16
4.3 Promotion pour une station de lavage	16
5. Niveaux d'eau	16
5.1 Bas niveaux d'étiage / seuil en rivière.....	16
5.2 Hauts niveaux subits / barrage Jouvence.....	16
6. Impacts négatifs de la navigation	17
7. Ensemencement.....	17
8. RAPPEL.....	18
9. Vie municipale	18
10. Relations extérieures	18

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

1. Équipe de réalisation

En plus des membres du conseil d'administration (« C.A. »), nous avons pu compter sur la participation de plusieurs membres bénévoles. Certains sont d'anciens membres du C.A., tandis que d'autres se greffent spontanément aux acteurs réguliers au gré de leur disponibilité.

L'étalage de tous ces acteurs comporte le risque d'en oublier mais je prends ce risque car ils méritent la reconnaissance de tous les membres.

1.1 Conseil d'administration

Au terme de notre assemblée générale annuelle de juin 2021, le conseil d'administration était composé de :

POSTE	NOM
Président	Mario Brault
Vice-président	Jean-François Lavigne
Trésorière	France Daoust
Secrétaire	Johanne Mercier
Directeurs Lac Bran de Scie	Poste vacant Serge Trépanier
Directeurs Lac des Monts	Roger Roy Jean-François Vinet
Directeurs Lac Leclerc	Poste vacant Jérôme Blais
Directeurs Lac Simoneau	Poste vacant Nathalie Dubé

Nous avons accueilli un nouvel administrateur – directeur au Lac Leclerc - à la suite des élections tenues à l'AGA : Jérôme Blais. Trois postes étaient malgré tout vacants après l'assemblée générale mais nous avons ensuite recruté Lisanne Caron qui a accepté de combler l'autre poste de directrice au Lac Leclerc pour un mandat d'un an.

Après deux mandats à la présidence, le président sortant, Jean-François Vinet, a accepté avec beaucoup d'élégance de continuer à servir l'association en tant que directeur au Lac des Monts. Ses expériences précédentes de directeur de lac, vice-président et président de l'association, sa connaissance approfondie de plusieurs dossiers actifs et son dévouement sont des atouts précieux pour l'ARCDL et pour son président actuel.

Le C.A. s'est réuni à virtuellement quatre (4) reprises, et les différents comités (Myriophylle à épis, Navigation, Seuil en rivière, Station de lavage) ont tenu des réunions supplémentaires selon leurs projets respectifs.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

1.2 Comités adhoc

On comptait quatre comités adhoc au cours de l'exercice :

PROJET	RESPONSABLE	ACTIVITÉ	ACTEURS
Étiage	Bruno Busseau	Seuil en rivière	Roger Roy J-F Vinet Mario Brault
Navigation	Serge Trépanier	Vitesse 10 km/hr	Jacques Guertin J-F Vinet Mario Brault
		Bouées de vitesse	Daniel Aubin Jean Mercier
Prévention EEE	Bruno Busseau	Station de lavage	J-F Vinet Mario Brault
Myriophylle à épis	Mario Brault	Projet de lutte contre le MAE	Daniel Aubin Jérôme Blais Lisanne Caron Nathalie Dubé Serge Trépanier

1.3 Dossiers, projets et activités

Au cours de l'exercice, nous avons travaillé sur plusieurs projets et d'activités. Le tableau suivant en donne un aperçu avec les principaux bénévoles impliqués :

DOSSIER	RESPONSABLE	ACTIVITÉ / PROJET	ACTEURS
RSVL	J-F Vinet	Transparence	Mario Brault
Qualité de l'eau	Daniel Aubin	Analyses tribulaire Stukely	Daniel Aubin Lyne Audet
Sédiments	Mario Brault	Fossés routiers	Nathalie Dubé Johanne Mercier J-F Vinet
EEE Espèces exotiques envahissantes	Mario Brault	Sensibilisation aux EEE	Bruno Busseau Johanne Mercier
		Station de lavage	
Myriophylle à épis	Mario Brault	Chenaux balisés Pancartes flottantes et bouées	Daniel Aubin Lyne Audet Jean Mercier J-F Vinet
		Projet de lutte contre le MAE	Daniel Aubin Jérôme Blais Lisanne Caron Nathalie Dubé Serge Trépanier
Niveaux d'eau	JF-Vinet	Relevés	Micheline Côté
Navigation	Serge Trépanier	Vitesse 40 km/h	Mario Brault Jacques Guertin J-F Vinet

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

DOSSIER	RESPONSABLE	ACTIVITÉ / PROJET	ACTEURS
RAPPEL-COOP	Mario Brault	Webinaire Consultations	Daniel Aubin Johanne Mercier J-F Vinet
Relations avec la municipalité	Bruno Busseau	Table de concertation des lacs / nouveau comité de citoyens pour la protection des lacs	Bruno Busseau J-F Vinet
	Mario Brault	Assemblées conseil de ville Comités consultatifs	Bruno Busseau J-F Vinet
Communications	Bruno Leclaire	Facebook	Jérôme Blais Johanne Mercier Mario Brault
	J-F Lavigne	Site web : Amélioration	Benoit Bazoge
	Johanne Mercier	Infolettres et panneaux d'affichage	J-F Lavigne Roger Roy
Pêche	Roger Roy	Ensemencement	Serge Trépanier

1.4 Les membres

Le support des membres est une source de motivation et d'encouragement pour le C.A. et les bénévoles.

À cause de la pandémie, nous avons suspendu la tournée de recrutement des directeurs de lacs. Malgré une réponse positive à la sollicitation par courriel, le nombre de membres avait alors décliné. Nos activités de recrutement ont repris progressivement à l'été et à l'automne 2021, résultant en une augmentation du nombre de membres, nous rapprochant ainsi des niveaux auxquels nous étions habitués.

Nombre de membres au 31 mai	
2022	202
2021	184
2020	200
2019	196
2018	210

2. Qualité de l'eau

Le premier objectif de notre association se décline comme suit : « **Promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité des eaux** ». L'occupation et l'utilisation du bassin versant nous permet de jouir de la nature et de nos plans d'eau mais participe aussi à son vieillissement prématuré.

Notre action consiste d'une part, à observer et mesurer certains paramètres pour s'assurer que l'eutrophisation ne s'accélère pas et d'autre part à limiter et contrôler les facteurs négatifs.

2.1 Transparence dans le cadre du RSVL

Le RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) est un programme sous la responsabilité du MELCC auquel notre association est inscrite depuis 2004. Les activités de suivi comprennent la transparence de l'eau et les prélèvements d'eau pour les analyser en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle a.

Bilan des activités de suivi RSVL (tous les lacs)

Année	Transparence	Prélèvements d'eau
2004-2009	oui	
2010	oui	oui
2011	oui	oui
2012	oui	oui
2013-2017	oui	
2018-2019	oui	oui
2020	oui	
2021	oui	

Les 17 relevés de transparence avec le disque de Secchi ont été réalisés par Jean-François Vinet. En 2022, nous espérons pouvoir effectuer plus de relevés. Nous sommes toujours en quête de quelques bénévoles pour supporter cette activité.

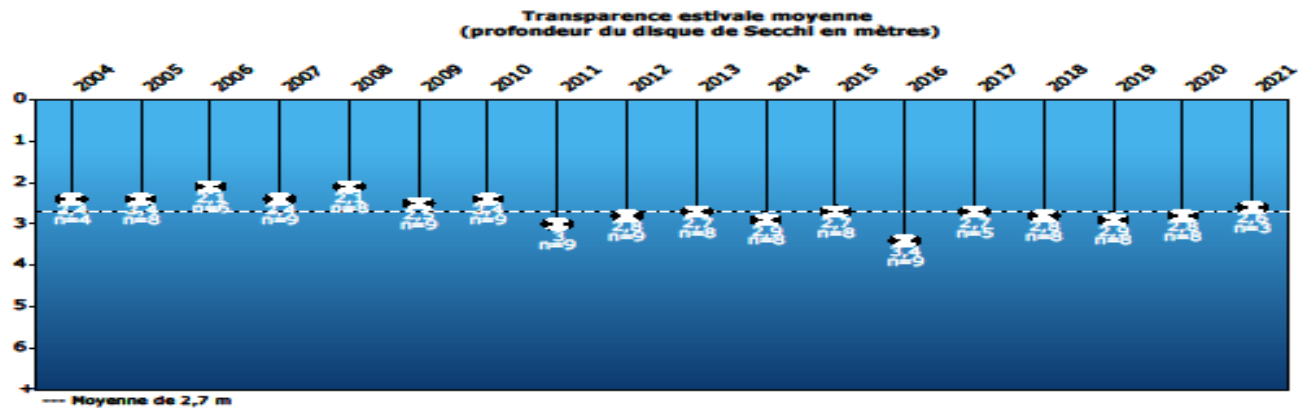
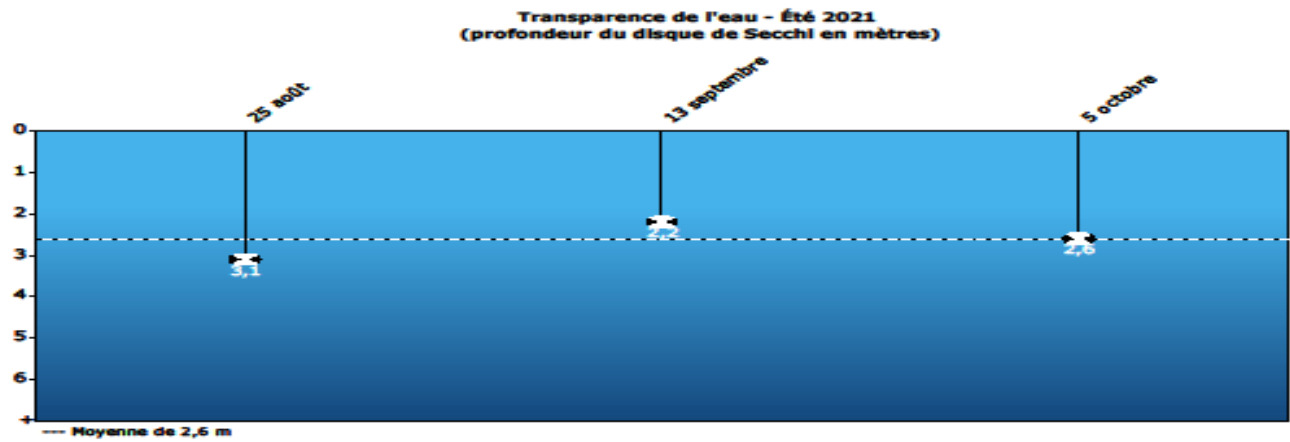
Les tableaux suivants présentent les résultats pour 2021 en plus des années précédentes.

En comparaison avec 2020, tous les lacs présentent une très légère détérioration de la transparence, sauf le lac Leclerc.

Les données de transparence recueillies depuis 2004 sont tout de même relativement stables et présentent de faibles variations d'une année à l'autre.

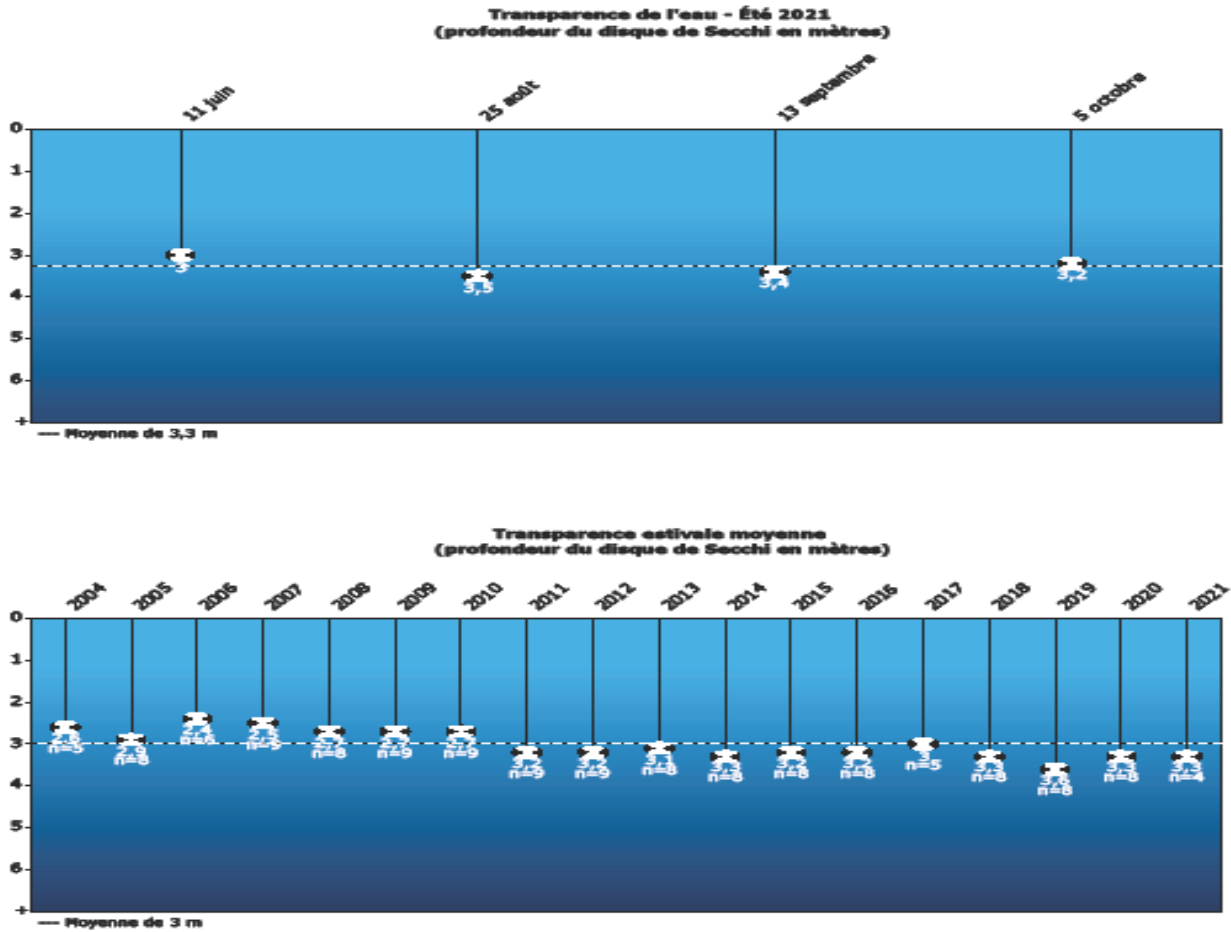
Lac Bran de Scie (0415A)

Réseau de surveillance volontaire des lacs Lac Bran de Scie (0415A) - Suivi de la transparence 2004-2021



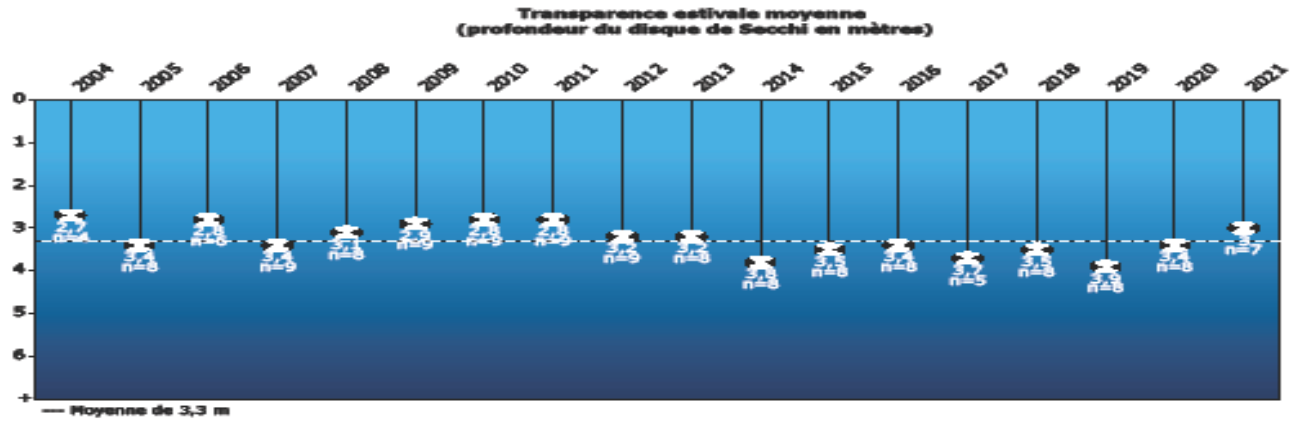
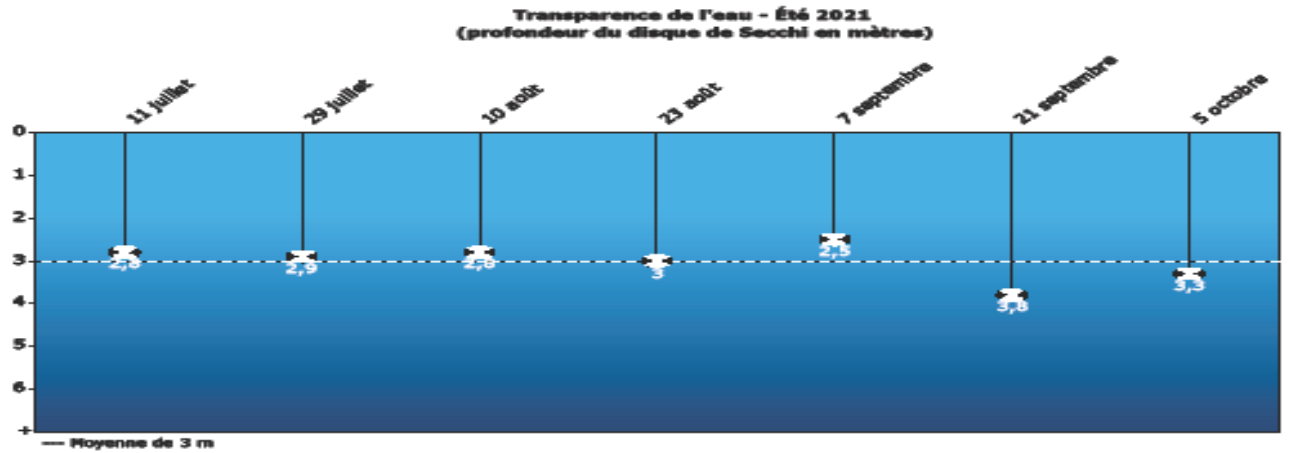
Lac Leclerc (0416A)

Réseau de surveillance volontaire des lacs Lac Leclerc (0416A) - Suivi de la transparence 2004-2021



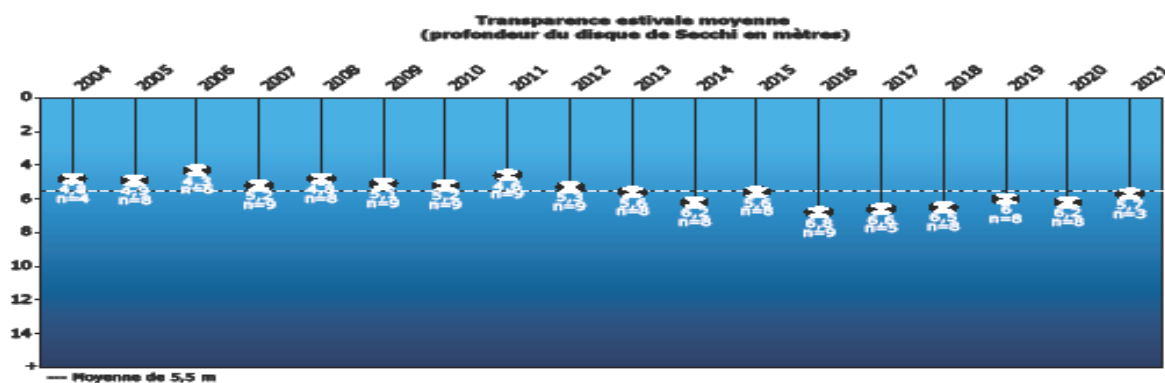
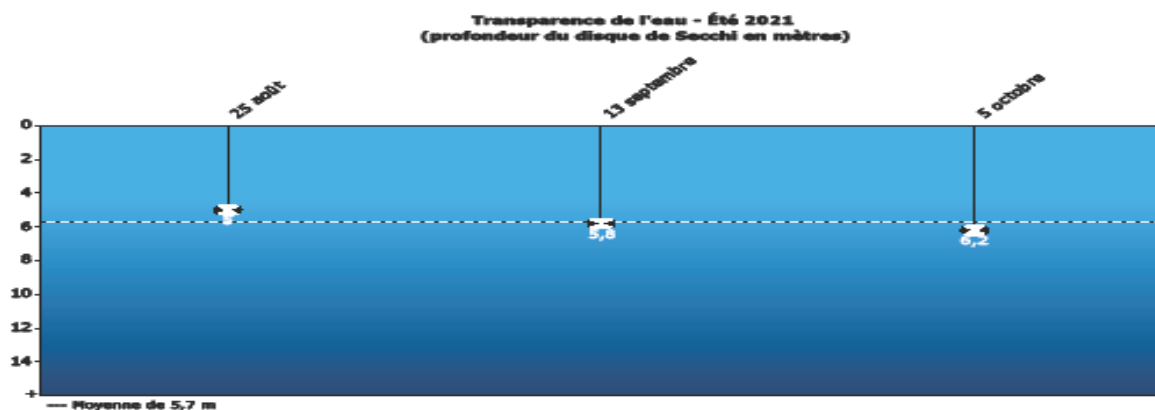
Lac des Monts (0417A)

Réseau de surveillance volontaire des lacs Lac des Monts (0417A) - Suivi de la transparence 2004-2021



Lac Simoneau (0414A)

Réseau de surveillance volontaire des lacs Lac Simoneau (0414A) - Suivi de la transparence 2004-2021



Note : Dans le cadre de la Stratégie Québécoise de l'Eau 2018-2023, le Lac Simoneau a été choisi par le MELCC comme lac témoin à partir de 2022. Des représentants du MELCC visiteront le lac Simoneau une fois par mois de mai à octobre. Plusieurs variables seront mesurées (carbone organique, pH, azote, chlorure, transparence, température (plus de 15 mesures). Vise à départager les variations à court terme de celles à long terme, "liées à l'occupation du territoire et aux changements climatiques".

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

2.2 Qualité de l'eau entrant dans le lac Bran de Scie par le ruisseau Stukely

Au nombre des tributaires qui alimentent nos plans d'eau, le ruisseau Stukely est sous observation constante depuis 2001. Des tests de qualité de l'eau y sont effectués régulièrement. Les quantités de coliformes fécaux mesurées en 2017 à l'entrée du lac Bran de Scie étaient préoccupantes.

Daniel Aubin, Lyne Audet et Mario Brault ont effectué un total de 12 prélèvements à quatre endroits différents. Trois prélèvements non planifiés ont été effectués le 10 septembre 2021 en trois endroits, en réaction à un signalement de la part d'un riverain (odeur, coloration). Les résultats montrent un seul dépassement de la norme, justement en ce même 10 septembre, du seuil de phosphore total, dans le fossé adjacent au chemin de la Chaîne-des-Lacs, à proximité du ruisseau Stukely.

Cet enjeu a été discuté avec la coordonnatrice – environnement du Canton d'Orford. Un suivi plus serré de ces données sera effectué cette année par le comité de protection des lacs.

Tributaire	Date	Phosphore total (µg/l)	Coliformes fécaux (UFC/100ml)
Critère de qualité		< 20	< 200
S3-Bran de scie/Ponceau	2021-06-23	9	12
	2021-08-12	16	51
	2021-09-10	15	16
	2021-09-26	18	33
	Moyenne	17,9	30,8
S4-Fossé	2021-06-23	17	82
	2021-08-12	12	100
	2021-09-10	28,7	27
	2021-09-26	13	29
	Moyenne	14,3	56,8
S12-Fossé	2021-06-23	15	44
	2021-08-12	20	43
	2021-09-26	17	16
	Moyenne	17,3	34,3
S13-Lac B de S	2021-09-10	13	5
	Moyenne	13	5

2.3 Subventions pour le remplacement des vieux moteurs 2 temps

Les moteurs à essence 2 temps de vieille génération sont une source de pollution car ils rejettent des hydrocarbures dans l'air et dans l'eau.

Depuis 2012, l'ARCDL subventionne le remplacement des moteurs 2 temps par des moteurs 4 temps moins polluants ou encore des moteurs électriques. Les modalités du programme avaient été bonifiées en prévision de la saison 2021.

Aucune demande de subvention n'a été soumise à l'ARCDL au cours du présent exercice.

3. Fossés routiers

Les sédiments charriés par les fossés routiers se déversent dans les cours d'eau en empruntant des décharges souvent situées sur les terrains privés. Ces sédiments amènent « *la prolifération excessive des plantes aquatiques due à la formation de fonds vaseux et de l'apport de matières organiques (RAPPEL)* »

La municipalité du Canton d'Orford a mandaté RAPPEL-Coop de solidarité en protection de l'eau afin de produire un plan de gestion environnementale des fossés pour les eaux de ruissellement dans le réseau routier municipal. Ce plan a été déposé en 2018 et mis en œuvre progressivement.

Au printemps 2021, nous avons procédé à une inspection des fossés afin de rapporter à la Municipalité tout problème ou déficit d'entretien des fossés. Un rapport élaboré fut transmis à la Municipalité en mai 2021.

4. Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Nous avons continué notre action face au myriophylle à épis envahissant mais élargi notre perspective à l'ensemble des EEE qui menacent les plans d'eau à cause des déplacements des usagers entre les lacs (court terme) et des changements climatiques (moyen et long terme).

Nous avons participé à des activités de formation sur les EEE et avons énergiquement fait la promotion pour l'acquisition d'une station de lavage par et pour le territoire de la municipalité.

4.1 Myriophylle à épis (« MAE »)

Les plantes aquatiques font partie de l'écosystème de nos lacs. « *Les plantes aquatiques sont des intégrateurs temporels de la qualité d'un milieu aquatique à moyen et long terme, car leurs exigences englobent à la fois la nature du substrat sur lequel elles s'implantent (sédiments) de même que la qualité de l'eau.* » (RAPPEL 2012).

Toutefois, certaines plantes sont des espèces exotiques envahissantes qui risquent de modifier substantiellement l'écosystème. Notre action s'est concentrée sur le myriophylle à épis.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Un comité spécial du C.A. a été mis sur pied pour recommander diverses actions visant à lutter contre le MAE (voir section 1.2, « comités »). Les activités réalisées ou en voie de réalisation sont les suivantes :

- Installation de huit (8) pancartes flottantes dans les secteurs les plus touchés ;
- Déploiement de sept (7) bouées commerciales Nordak ;
- Balisage d'un corridor de navigation dans la passe Bran de Scie / Leclerc (modifié par rapport à celui de l'été 2021 pour tenir compte de l'évolution de l'herbier) ;
- Balisage de certaines zones à fortes concentrations de MAE ;
- Campagne de sensibilisation par infolettres.

Pancartes flottantes, bouées et chenal balisé

Les projets subventionnés par la Municipalité du Canton d'Orford en 2020 et 2021 (à hauteur de 75% avant taxes) ont permis de se procurer et d'installer des pancartes, des bouées et un chenal balisé afin de sensibiliser les plaisanciers à la présence de myriophylle à épis, de les éloigner des zones à forte concentration et ainsi réduire la propagation par dispersion des fragments de plantes coupées.



Les pancartes flottantes artisanales ont été réparées et améliorées en 2021 pour augmenter leur flottabilité lors de grands vents. Elles ont été redéployées en 2022 et nous avons ajouté 6 bouées Nordak (pour un total de 7) afin d'identifier plus d'herbiers de MAE.

Projet de lutte contre le MAE

Le comité MAE de l'association s'est réuni trois fois à l'automne 2021 et une 4^e fois en janvier 2022 pour élaborer des scénarios réalistes de lutte contre le MAE. Le comité a convenu qu'il fallait s'attaquer sans tarder à cet enjeu dès 2022 et a développé quelques scénarios de projets à entreprendre. Entretemps, dans le budget de 2022 de la municipalité, approuvé en décembre 2022, une somme de 50 000 \$ a été identifiée spécifiquement pour la « lutte contre le myriophylle à épis ». Aucune modalité n'était précisée. Afin de profiter de cette opportunité, une assemblée générale spéciale (AGS) a été convoquée le 20 mars 2022 afin de proposer à nos membres une dépense spéciale de 6 000 \$ pour débiter le processus. Une résolution à cet effet a été adoptée.

Début mai 2022, la municipalité nous a avisé qu'une somme de 10 000 \$ d'aide financière nous serait consentie sans contrepartie pour entreprendre notre projet de lutte cette année. Cette somme a été encaissée par l'association, qui a aussi mandaté le RAPPEL pour l'amorce de ce

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

projet, incluant la préparation d'une stratégie et les demandes de permis auprès des trois ministères concernés. Il existe aussi une possibilité de demander une assistance financière supplémentaire dès 2022, ce qui fera prochainement l'objet de discussions avec le nouveau C.A.

Le comité MAE entend débiter les actions concrètes de lutte contre le MAE dès que les autorisations ministérielles seront reçues, soit tard en 2022 ou au début de 2023.

4.2 Formation / information sur les EEE

Quelques membres du C.A. ont participé à ces activités :

- Kiosque de sensibilisation aux EEE, Fête de la Terre, parc de la Rivière-aux-Cerises, 23 avril 2022
- Sensibilisation aux EEE, descente publique du lac des Monts, 21 mai 2022

4.3 Promotion pour une station de lavage

Sous la pression constante de l'APLB et de l'ARCDL (grâce aux efforts de Bruno Busseau), une somme de 50 000 \$ a été prévue budget 2022 de la municipalité. L'APLB et l'ARCDL ont aussi recommandé une demande de subvention auprès du MELCC par la municipalité afin de bonifier cette somme.

La municipalité entrevoit l'installation d'une station de lavage des embarcations pour le territoire d'Orford dès l'été 2022.

5. Niveaux d'eau

Les niveaux d'eau préoccupent les riverains depuis plusieurs années. Les problèmes se déclinent sous 3 aspects : les hauts niveaux, les trop grandes variations et les bas niveaux d'étiage.

5.1 Bas niveaux d'étiage / seuil en rivière

Le projet de seuil en rivière discuté à l'AGA de juin 2021 n'a pas progressé au cours du présent exercice, principalement à cause du départ du directeur général du Canton d'Orford et des élections de novembre 2021. Ce dossier est toujours actif.

5.2 Hauts niveaux subits / barrage Jouvence

Le barrage Jouvence fait toujours l'objet de contrôle de revanche conformément aux conclusions des démarches de l'association il y a quelques années. Cependant, la revanche présentement utilisée n'est pas encore normée, la municipalité d'Eastman ayant opposé son veto. Le conseiller du district no. 1, Richard Bousquet, travaille toujours sur ce dossier.

6. Impacts négatifs de la navigation

Même si la navigation de plaisance ne fait pas partie de notre mission, ce dossier historique perdure depuis plusieurs années et préoccupe plusieurs membres.

La prolifération du myriophylle à épis, le relargage des sédiments et l'érosion des rives ont des conséquences environnementales qui nous font opter pour une réduction de la vitesse à 10 km/h sur l'ensemble de nos lacs. Cet objectif de réduction de vitesse est reconduit régulièrement par l'assemblée générale depuis 2012.

En 2019-2020, la Municipalité du Canton d'Orford a préparé, adopté et diffusé le « Code d'éthique volontaire pour la navigation et la baignade à la Chaîne-des-Lacs ».

Le comité « navigation » de l'ARCDL a réalisé les actions suivantes :

- Création et diffusion d'un formulaire d'observation des manquements au Code d'éthique (2020) ;
- Mesure de la vitesse de 10 km/h sur l'eau avec 3 instruments différents (2020)
- Mars 2021 : participation à la rencontre avec la Municipalité et Eco-Sports pour prendre connaissance du bilan de la saison 2020 ;
- En 2021, quelques rencontres informelles avec Eco-Sports n'ont pas permis de trouver un consensus pour des modifications au code d'éthique (Eco-Sport demande unilatéralement la révocation de l'article permettant de naviguer à 40 km/h seulement lors de la pratique de sports de traction) ;
- L'ARCDL n'a reçu aucune réponse de la municipalité sur sa position pour la saison 2022.

Par ailleurs, une équipe de bénévoles coordonnés par Daniel Aubin s'occupe toujours de l'installation et du retrait des bouées de limitation de vitesse 10-40 km/hr.

7. Ensemencement

La pêche est une activité toute naturelle dans nos lacs. L'ensemencement de truites est un dossier accessoire auquel l'association se consacre depuis plus de 10 ans. Un budget séparé y est consacré à partir des contributions spécifiques des membres. Roger Roy (directeur - lac des Monts) est responsable de l'ensemencement à la Chaîne des Lacs.

En 2021, nous avons semencé 525 truites arc-en-ciel de 11 à 14 pouces de longueur dans les lacs des Monts et Simoneau, pour une dépense de 1 800 \$. Cette activité est financée par des dons distincts de la cotisation et fait l'objet d'un budget séparé.

8. RAPPEL

L'ARCDL est membre du RAPPEL qui est une coopérative de solidarité offrant des services d'experts-conseils en environnement depuis 1997, soit près de 20 ans.

Au cours de l'exercice, nous avons participé à quelques activités du RAPPEL :

- Webinaire sur la santé des lacs et les plantes aquatiques (décembre 2021) ;
- Présence à l'AGA virtuelle du 27 mai 2021.

Nous avons aussi tenu quelques consultations avec les représentants du RAPPEL sur le contrôle du MAE et les possibilités de projets.

9. Vie municipale

Plusieurs de nos dossiers traditionnels sont de responsabilité municipale ou à tout le moins impliquent une collaboration de la municipalité. Une bonne partie des efforts du C.A. consiste à communiquer nos besoins aux instances municipales (élus, DG et fonctionnaires) et faire le suivi des actions (ou inactions) de celles-ci.

La « Table de concertation des lacs », qui était auparavant un sous-comité du Comité Consultatif de l'environnement, a été « promue » à titre de « Comité Consultatif pour la Protection des Lacs ». Bruno Busseau nous y représente.

Quelques membres résidents à l'année assistent régulièrement aux séances régulières du conseil de la municipalité.

10. Relations extérieures

Hormis les relations avec le RAPPEL mentionnées précédemment, nous suivons avec attention et diffusons au besoin les informations provenant du GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie) et du COGESAF (Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François).

Les discussions en rapport avec la lutte contre le MAE et avec la nécessité d'acquérir une station de lavage des embarcations pour la municipalité nous ont permis de renouer nos liens avec l'Association pour la Protection du lac Brompton (APLB). Cette association fait face aux mêmes enjeux que l'ARCDL, à plus grande échelle.

Nous avons aussi tenté d'établir de nouvelles lignes de communication avec Eco-Sports afin de dissiper la désinformation, réduire la confrontation et susciter la diffusion de nos infolettres et autres messages d'intérêt auprès de leurs membres. Ces tentatives de rapprochement s'avèrent plutôt difficiles et ont donné peu de résultats à ce jour.